Province de Québec MRC d'Abitibi-Ouest Municipalité d'Authier

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier, tenue le 20 juin 2023 à 19h00 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Yvon Gagné et des conseillers suivants :

Madame Nathalie Gaudette

Madame Angèle Auger

Madame Cindy Demers

Madame Véronique Hince

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

Le maire mentionne qu'il y a dispense de convocation puisque tous les conseillers présents sur le territoire, assistent à la rencontre. Les conseillers renoncent à la convocation à l'unanimité.

PÉRIODE DE SILENCE

PÉRIODE DE QUESTION

No-098-20-06-23 <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Nathalie Gaudette, d'accepter l'ordre du jour suivant :

- 1. Adoption de l'ordre du jour;
- 2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2023-03 concernant les feux extérieures et le brûlage;
- 3. Période de questions;
- 4. Levée de l'assemblée.

Adopté

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2023-03 concernant les feux extérieures et le brûlage:

L'avis de motion concernant le projet de règlement No. 2023-03 concernant les feux extérieures et le brûlage est déposé par Madame Cindy Demers.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

No-099-20-06-23 <u>Clôture:</u>

Il est proposé par Madame Véronique Hince et appuyé par Monsieur François Deschênes, du fait que tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Yvon Gagné, maire, décrète la levée de l'assemblée à 20h00.

Yvon Gagné, maire	Rachel Barbe, sectrès.
1 von Gagne, mane	Rachel Darbe, see. tres.